

- VIII -

*L'art des tables officielles*

Le protocole passe par la table et la table y tient une bonne place. Les développements qui suivent tendent à en témoigner.

1 - LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES PROTOCOLAIRES DE REPAS :  
D'ÉTAT, OFFICIEL, INTIME, PRIVÉ

La terminologie qui s'y applique en France n'est pas due au hasard et revêt un sens protocolaire précis.

La dénomination « dîner d'Etat » s'applique exclusivement au dîner qui est donné par le président de la République, chef de l'Etat, au palais de l'Elysée, en l'honneur de la visite d'Etat d'un souverain ou président étranger à Paris.

Sera qualifié de « repas officiel », celui où ne figureront que des femmes et des hommes présents en raison de leurs fonctions ou titres, sans leurs conjoints. Une exception est faite pour les déjeuners et les dîners auxquels, outre les officiels présents, prennent place les épouses et époux des chefs de mission diplomatique. Ceux-ci participant en effet à la fonction de représentation de leur conjoint chef de mission, les deux époux sont associés dans la même dignité. Il n'y a donc dans ce cas, de toute façon, que des officiels à table. On parle aussi, communément, de « repas de travail. »

A l'opposé, sera dénommé « repas intime », quel que soit le nombre des invités, le déjeuner ou le dîner auxquels les conjoints autres que ceux des chefs de mission diplomatique, sont présents. C'est donc un repas de couples, les conjoints étant invités indépendamment de toute considération portée à leur fonction. On pourra alors se trouver dans un repas intime comportant plusieurs dizaines d'invités... dans une intimité toute relative. Mais *intimus* en latin, qui a donné également la préposition « entre » en français, signifie ce qui est très intérieur. L'intimité est donc l'entre-soi, le couple, mais n'a rien à voir, en cérémonial d'Etat, avec une réception en petit comité.